



INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE

Activités principales

.....



L'infirmier de bloc opératoire est un infirmier spécialisé exerçant au sein d'une équipe dans les blocs opératoires des hôpitaux ou des cliniques. **En collaboration étroite avec le chirurgien**, il prend en charge le patient dès son arrivée en salle d'opération jusqu'en fin d'intervention, en salle de réveil.

Il doit gérer l'intégralité du passage du patient au bloc, quelle que soit la discipline.

Concrètement, il est responsable du **bon déroulement de l'intervention chirurgicale**, du respect des règles d'hygiène et de sécurité, de l'enregistrement de la traçabilité de tous les produits, matériels et actes dispensés pendant l'opération. Il **contrôle et prépare les outils chirurgicaux** stériles et non stériles, assiste le chirurgien durant l'intervention et effectue ensuite les soins adaptés. Enfin, il s'assure en permanence des mesures d'hygiène au sein du bloc opératoire. L'infirmier de bloc opératoire travaille à l'hôpital ou en clinique.

Compétences et qualités

.....

- Faire preuve de réactivité dans les situations d'urgence
- Avoir le sens de l'écoute
- Savoir travailler et s'organiser au sein d'une équipe médicale
- Analyser et évaluer les situations d'urgence
- Maîtriser la sécurité du bloc, choisir et mettre en œuvre les techniques et les pratiques adaptées au patient



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Formation



Pour accéder au métier d'infirmier de bloc opératoire, il faut au préalable être infirmier diplômé d'Etat ou sage-femme depuis au moins deux ans : ensuite, une formation de 18 mois dans une école spécialisée, recrutant sur concours, est nécessaire.

Evolution – passerelles

Cadre de santé, responsable hygiéniste



Rémunération



A titre indicatif, dans la fonction publique hospitalière : 1 540 € net par mois en début et 2 560 € net par mois en fin de carrière.

Retrouvez toutes les infos concernant cette formation sur le site de la **DRJSCS** :

<http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr>

